

"En consultant le P.L.U.," suite à ma demande
qu'une partie de ma parcelle n°182 (Hollbach) sera
classée en U.B. pour la construction d'une maison individuelle
je constate sur ce plan, la partie qui sera construite
que la limite côté gauche à partir de la rue des Vosraais
"est trop courte". J'aimerais que la limite serait poussée à
au moins 2,9m à partir de la rue. En espérant que ma demande
sera retiendrez votre attention, sachant que le raccordement
à l'assainissement au réseau, sera à ma charge (environ
30 000€) (remplacement des tuyaux sur 50m, je serais
que ma demande d'extension retiendrez votre attention.

~~Signature~~

